Trente-deuxième Année. — N° 52 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. LUNDI 21 FÉVRIER 1887

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 20 FÉVRIER 1887

NOUVELLES DU JOUR

Crise ministérielle

Paris, 19 février. — Une crise ministérielle prochaine, sur la question des céréales est inévitable.

Les musées commerciaux

Paris, 19 février. — MM. Le Gavrian et J. Schnutztein ont exposé aujourd'hui à M. le ministre du commerce les mesures qu'ils considéraient utiles à prendre en faveur d'une bonne organisation des musées commerciaux.

M. le ministre a accueilli favorablement les observations qui lui ont été faites et a promis d'en entretenir très prochainement ses collègues des affaires étrangères, de la marine et des colonies et des finances.

Le général Munier

Il avait été question, dit la *Patrie* du prochain retour en France du général Munier, commandant en chef du corps d'occupation de l'Annam et du Tonkin.

Le général a été quelque peu éprouvé par le climat; mais, sur la demande du gouvernement, il restera quelque temps encore au Tonkin.

Suivant toutes probabilités, le général Munier ne rentrera en France qu'au mois de juillet prochain.

La garnison de Madagascar

L'*Agence Havas* nous transmet encore la note suivante :

« Par suite de l'exécution du traité hova, la garnison de Madagascar sera ramenée de six à quatre compagnies.

« Les 22e, 23e, 10e et 11e compagnies du 2e régiment d'infanterie de marine seront seules maintenues à Diego-Suarez; chacune de ces compagnies sera ramenée à l'effectif de quatre officiers et 146 hommes de troupe. »

Les étudiants de Marseille

Marseille, 19 février. — Tous les étudiants, au nombre de trente-cinq internes ou externes, ont quitté leurs postes dans les hôpitaux.

L'administration fait appel aux médecins des hôpitaux, tandis que les étudiants prient leurs collègues des Facultés voisines de s'abstenir de toute intervention.

Les infirmiers militaires ont été chargés d'assurer ce service.

Victime de son devoir

Un étudiant en médecine de notre ville, M. Cléanthe Papoutzanis, vient de grossir la liste déjà si longue des jeunes gens de notre Faculté qui ont été victimes de leur devoir.

M. Papoutzanis était âgé de 25 ans et était né dans l'île de Lesbos (Grèce). Il était interne depuis quelques temps à l'Hôtel-Dieu. C'est en soignant les malades que M. Papoutzanis a contracté une phthisie galopante qui l'a emporté au bout d'une vingtaine de jours de maladie.

Les élections allemandes et le clergé

Strasbourg, 19 février. — M. Stumpf, coadjuteur de l'archevêque, adresse aux curés du diocèse une lettre dans laquelle il se prononce contre le manifeste de M. l'abbé Simonis.

« J'ai, dit-il, la douleur d'être obligé de faire remarquer que le manifeste de l'abbé Simonis ne répond ni à la pensée du Saint-Père ni aux instructions que j'ai publiées moi-même, il y a quinze jours, par ordre du souverain pontife. »

Les bruits de guerre.

Le journal *Novosti* déclare que tout le monde est convaincu en Europe que, si la guerre éclate, toute la responsabilité de cet événement incombera au prince de Bismarck.

« Mais on envisage à Berlin, dit le journal russe, cette partie de la question avec indifférence. Le droit est du côté du plus fort, et, si l'Allemagne sort victorieuse des difficultés internationales actuelles, si elle écrase de nouveau la France et fait, en outre, prévaloir ses intérêts sur d'autres points, qui jouera vis-à-vis d'elle le rôle d'accusateur ?

« On ne juge pas les forts; on recherche leurs bonnes grâces; on les disculpe; on les flatte.

« L'Allemagne est convaincue de sa puissance et envisage avec un souverain mépris le jugement de l'opinion publique européenne. »

Bruxelles, 19 février. — Le *Nord* publie ce soir une importante lettre de Saint-Pétersbourg. Il y est dit que l'éventualité d'un conflit franco-allemand prime la question bulgare. La Russie ne veut pas spéculer sur la situation menacée de la France en achetant aux dépens de celle-ci l'appui de l'Allemagne en Orient.

Le traité de Berlin et certaines antipathies insurmontables excluent une entente solide, durable, entre la Russie et l'Allemagne. La Russie ne veut pas compromettre sa sécurité par une alliance quelconque et ne veut pas s'attirer une guerre avec l'Autriche ou l'Angleterre; elle doit manœuvrer de manière qu'un conflit ne puisse pas ruiner la France ; il suffira que l'Allemagne sache qu'elle ne peut pas dépavrir sa frontière orientale pour que les forces de l'Allemagne et de la France soient équilibrées.

L'état de santé de l'empereur Guillaume.

Berlin, 19 février. — L'empereur a passé une bonne nuit : il a reçu hier M. de Moltke, avec lequel il a eu une longue conférence.

Une lettre de l'Empereur d'Allemagne au Souverain Pontife

Rome, 19 février. — L'Empereur d'Allemagne vient de faire parvenir au Souverain Pontife une lettre qui confirme les engagements pris, lors des négociations auxquelles donna lieu la question du septennat, relativement à la pacification religieuse en Allemagne, aux efforts du gouvernement impérial pour le maintien de la paix en Europe et pour une amélioration de la situation faite au pape.

Par suite de l'état de maladie de S. Em. le cardinal Jacobini et de la gravité de la situation générale, le Saint-Père a nommé une commission cardinalice qui est convoquée chaque jour au Vatican pour l'étude des affaires ressortissant à la secrétarerie d'Etat.

Le nouveau ministère italien

Rome, 19 février. — On annonce officiellement que le roi a chargé M. Depretis de former un nouveau ministère.

Le cabinet serait ainsi composé :

MM. Depretis, président du conseil, sans portefeuille; de Robilant, affaires étrangères; Saracco, intérieur; Magliani, finances; Brin, marine; Grimaldi, travaux publics; Luzzati, instruction publique.

L'anniversaire de la naissance du roi de Hollande

La Haye, 19 février. — Le roi a fêté aujourd'hui le 70e anniversaire de sa naissance. Le bourgmestre de La Haye a offert au roi une superbe cassette contenant une adresse de félicitations signée par plus de 21.000 habitants. Toutes les maisons sont pavoisées. Ce matin, 2.000 enfants des écoles ont donné une aubade au roi devant le palais. A midi, il y a eu grande revue, et dans l'après-midi des fêtes populaires. Le soir, la ville a été illuminée.

A Amsterdam, on ne célébrera cette fête que lorsque le roi fera sa visite annuelle à la capitale.

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant spécial)

Paris, 19 février.

Conseil des ministres. — Le monument commémoratif de la Révolution française. — La transformation de la taxe mobilière en un impôt de quotité.

Le compte-rendu du Conseil des ministres tenu ce matin, à l'Elysée, n'est guère, aujourd'hui, plus intéressant que ceux de jeudi et de mardi dernier.

M. Berthelot, ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, s'est débarrassé de la question de l'érection d'un monument commémoratif de la Révolution française, en la renvoyant à une commission spéciale. Mais déjà on se demande, à la Chambre, si cette commission ne devrait pas être exclusivement parlementaire, ce qui impliquerait la présentation d'un projet de loi. Mais le Conseil des ministres ne paraît pas s'être préoccupé de ce détail, qui a, néanmoins, son importance, puisque le monument qu'il s'agit d'élever nécessitera une dépense considérable, qui le fait relever essentiellement de la compétence de la Chambre.

Les détails donnés ce matin par M. Dauphin à ses collègues tendant à la transformation de la taxe mobilière en un impôt de quotité, ne permettent plus de douter que le projet ne soit un *premier pas dans* la voie de l'impôt sur le revenu. Le compte-rendu ne dit-il pas, en effet, « que le revenu présumé de chaque contribuable sera calculé d'après la catégorie dans laquelle il sera classé et d'après le chiffre de la population de la ville qu'il habite ? »

Quoi qu'il en soit, cette mention ne réconciliera pas les radicaux avec le projet. La plupart des membres de l'extrême-gauche trouvent, en effet, qu'avec cet impôt qui ne leur donne qu'une satisfaction en quelque sorte dérisoire, le ministre des finances risque de faire ajourner la réforme qu'ils se sont engagés à accomplir et que leurs électeurs ne s'y tromperont pas.

Il est vrai que M. Dauphin répond à toutes les critiques, qu'il ne tient pas autrement à son projet, lequel, s'il n'a pas le don de plaire à la majorité, sera immédiatement remplacé par un autre. Il en aurait, paraît-il, en réserve, quatre ou cinq du même genre.

Dans les couloirs de la Chambre. — Les bruits mis en circulation par la presse des reptiles. — Le septennat et les élections allemandes.

Encore aujourd'hui, les couloirs sont préoccupés de toute autre chose que du débat sur les céréales. On s'entretient des bruits mis en circulation par la presse des reptiles, et qui sont inépuisables. L'histoire des casques des dragons français, que l'on voulait introduire à Metz, est remplacée à l'heure qu'il est, par celle autre, tendant à faire croire que les musiques militaires ainsi que les tambours allemands s'exercent maintenant à imiter les sonneries et les batteries françaises. Dans quel but ? On ne le dit pas, et c'est justement pour cela que le racontar fait impression.

On assure d'autre part, que le manifeste de l'empereur sera affiché dès demain dans toute l'Allemagne et que sa teneur est des plus importantes pour le maintien de la paix.

Franchement, il est temps et grand temps que cela finisse.

48 heures seulement nous séparent de la fameuse journée qui, suivant qu'elle donnera ou refusera à M. de Bismarck une majorité au nouveau Reichstag, décidera de la paix ou de la guerre en Europe. D'après toutes les apparences, M. de Bismarck remportera la victoire, mais il convient de constater que ce n'est pas par conviction que les électeurs allemands vont se prononcer en faveur du septennat, c'est comme contraints et forcés et en quelque sorte comme ayant le couteau sous la gorge.

Dans ces conditions, l'on peut prévoir, sans crainte de se tromper, que, dans un temps plus ou moins rapproché qui suivra la mort de l'empereur Guillaume une réaction terrible se produira de l'autre côté des Vosges, réaction qui risque de mettre en péril, non pas seulement l'unité allemande, mais encore le pouvoir souverain.

On ne joue pas impunément avec les intérêts d'une nation, on ne l'opprime pas dans sa liberté et ses convictions, sans préparer le terrain à la révolution. C'est pourquoi si M. de Bismarck gagne la partie du septennat, c'est au prix de la tranquillité intérieure de l'Allemagne et finalement il aura perdu au change

Le Budget

La commission du budget a adopté le projet de M. Dauphin sur les sucres, en modifiant pourtant et pour les augmenter légèrement, quelques-uns des chiffres de la prise en charge.

Au Sénat, le Centre gauche s'est rallié en partie, à propos du budget, aux résolutions de la gauche républicaine concernant les sous-préfets. M. de Marcère persiste cependant dans son amendement tendant au rétablissement du crédit complet concernant les sous préfectures.

L'Union républicaine

L'Union républicaine du Sénat a également adhéré à la déclaration de la gauche républicaine, sauf en ce qui concerne la question des caisses d'épargne qu'elle voudrait voir régler par une loi spéciale.

La Bourse

La Bourse a été calme, et sans affaires, le comptant surtout faisant relâche. C'est seulement vers deux heures, que des ordres de ventes venus de Londres et de Berlin, ordres ayant pour objet des réalisations, ont pesé sur les cours, qui ont cependant repris en clôture, de telle sorte que le 3 0/0 notamment a fini seulement en baisse de 2 centimes sur son cours de clôture d'hier.

SÉNAT

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi 19 février

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 2 heures.

Le Budget

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant fixation du budget des dépenses et des recettes de l'exercice 1887.

M. Fresneau renonce à rechercher s'il manque quelque chose à l'équilibre du budget, parce qu'on ne parle plus aujourd'hui la même langue qu'autrefois.

Plusieurs voix à droite font constater l'absence des ministres (réclamations à gauche).

M. Berthelot, ministre de l'instruction publique. — Pardon ! je suis là.

M. Buffet. — Mais ce n'est pas votre budget qu'on discute. Le ministre des finances devrait être là.

M. Paris. — Monsieur le président suspendez la séance.

M. le Président. — Aucun article du règlement n'exige la présence des ministres.

M. Paris. — Je demande la suspension de la séance

La proposition n'est pas acceptée.

L'incident est clos.

Discours de M. Fresneau

M. Fresneau expose les raisons qui font que la France aujourd'hui est écrasée sous des charges considérables; il estime qu'aucun pays n'est dans une situation comparable à la nôtre.

L'orateur pense que notre système douanier doit être réformé; il montre que nous payons quinze cent millions à l'étranger par suite des produits qui sont importés chez nous.

Ce budget, dit l'orateur en terminant, n'est pas digne de la France, et il ne serait pas digne du Sénat s'il le votait.

Discours de M. L. Say

M. Léon Say voit avec satisfaction que la commission sénatoriale considère le budget de 1887 comme un budget d'attente. Il la remercie d'avoir repoussé l'article relatif à l'impôt sur le revenu.

L'orateur n'est pas l'ennemi de la réforme du système d'impôt ; mais il pense que, avant de s'engager dans cetse voie, il est nécessaire de démontrer que l'innovation améliorera la situation budgétaire. Il ne [illegible] pas au budget d'attente d'avoir supprimé la reprise du chapitre de la dotation du [illegible] aujourd'hui dangereux de retirer au ministre le maniement [illegible] de la Dette flottante.

M. Blavier. — Il n'est ja[illegible] trop tard pour bien faire.

M. Léon Say. — Actuellement ce serait imprudent.

Parlant des assauts individuels et en masse donnés au pouvoir, l'orateur dit que le gouvernement peut résister à ces assauts quand il est fort, mais il est impuissant à les refouler lorsqu'il est organisé comme maintenant.

L'orateur blâme certains dégrèvements tels que celui sur les vins, alors que pour équilibrer le budget on sera, sans doute forcé de créer des ressources extraordinaires. On pourrait modifier la loi scolaire en faisant participer, dans une certaine mesure les parents aux frais d'instruction de leurs enfants.

Toutes les améliorations financières ne peuvent se réaliser qu'à la condition que le gouvernement soit fort. Avant de réformer l'assiette de l'impôt, il faut réglementer les dépenses et faire des économies.

La France a besoin de repos, un gouvernement républicain modéré peut seul le lui donner en rétablissant ses finances et en recontituant sa politique extérieure.

La séance est suspendue à 5 h. 15.

La séance est reprise à 5 h. 40.

Discours de M. Blavier

M. Blavier fait la critique générale de la situation budgétaire et reproche au gouvernement d'avoir mal géré les affaires publiques.

Il estime que l'excédent des dépenses sur les recettes sera, pour 1887, de 770 millions ; les évaluations des recettes sont toujours exagérées; on voit que celles-ci diminuent sans cesse.

Parmi les dépenses, celles relatives à l'instruction publique figurent pour 127 millions, elles pourraient être diminuées, au moyen de la suppression partielle de la gratuité.

La propriété foncière seule supporte 55 0/0 du total des impôts la situation des finances est intolérable, il faut y remédier sans retard.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

La séance est levée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du samedi 19 février

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

LES CÉRÉALES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des propositions de loi relatives aux céréales.

Discours de M. Maurice

M. Maurice expose que dans peu de jours la loi militaire en préparation va imposer au pays de nouveaux sacrifices dans l'ordre matériel et dans l'ordre intellectuel. Ces sacrifices seront acceptés parce que la sécurité du pays les réclame. C'est aussi dans l'intérêt de la patrie qu'il faut accepter la loi sur les blés et assurer, en cas de guerre, la nourriture de la nation.

La France ne saurait s'en remettre au commerce du soin de l'alimentation; elle doit produire elle-même son pain, son fer et sa houille : c'est une condition essentielle de sa défense et de son existence.

Ne peut-on supposer qu'un jour l'Angleterre en vienne à bloquer nos ports? Dans ce cas on peut craindre, quels que soient nos approvisionnements, que le moment arrive où le pain manquera et nous forcera à une capitulation.

Même au point de vue économique, la loi ne mérite pas les reproches qu'on lui adresse. Le consommateur qui n'est pas en même temps producteur est peu intéressant, c'est un oisif. L'ouvrier au contraire est en même temps producteur et consommateur, et il vaut mieux pour lui payer le pain plus cher et avoir du travail assuré.

Si nous faisons notre blé nous-mêmes, au lieu de l'acheter à l'étranger, l'argent qui aurait été consacré à le payer reste dans le pays où il sert à vivifier nos industries.

L'économie politique n'offre pas la même certitude que les autres sciences. Si elle passionne les esprits, c'est précisément à raison de caractère incertain de ses doctrines ; on a besoin de suppléer par l'ardeur des convictions à l'insuffisance des preuves. Quand les nations sont épuisées par des armements coûteux, elles ne peuvent lutter à armes égales contre des pays comme l'Angleterre et l'Amérique où la défense militaire n'absorbe pas le meilleur des ressources.

Toutes les barrières se ferment devant nous et l'on voudrait laisser nos portes ouvertes. C'est à peine si votre exportation atteint 15 0/0 de la production, et c'est à l'avantage de ces 15 0/0 qu'on sacrifie les 85 0/0 représentant la consommation intérieure. Toute la crise actuelle n'est que la suite de la crise agricole.

Nos adversaires ne connaissent pas nos campagnes ils ignorent les besoins des paysans, et les chiffres qu'ils ont apportés à la tribune sont pleins d'erreurs.

Les ouvriers du Nord ont compris la solidarité qui doit exister entre eux et les campagnards. Quand le paysan n'a pas d'argent, il ne peut pas venir en ville.

L'ouvrier préférera une légère augmentation dans ses frais d'alimentation au chômage, car le chômage est la conséquence fatale des principes républicains qui nous conduiraient infailliblement à la ruine des campagnes.

Autres discours

M. Bernard-Lavergne combat la surtaxe. **M. de Jouvencel** la défend.

M. Passy regrette que le gouvernement n'exprime pas son opinion dans la question de premier ordre qui nous occupe, car il s'agit d'une question sociale.

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

La séance est levée à 5 h. 55.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'industrie de Mazamet

Le *Moniteur des fils et tissus* publie sur la marche en 1886 de l'industrie du drap et du commerce de laine de Mazamet, les lignes suivantes :

En comparant l'année 1886 à l'année 1885, nous constatons encore avec peine, une diminution sur les expéditions de draps et de molletons. En 1885 la sortie se chiffre par 1.129.273 k., en 1886 par 1.080.081 k., soit une diminution en chiffres ronds de 49.000 k., à peu près cinq pour cent. Tout en regrettant cette nouvelle diminution qui s'ajoute à celle des trois années précédentes et qui porte le déficit sur la production de l'année 1882 à 35 0/0 nous remarquons que ce déficit n'est que de 5 0/0 sur l'année précédente, au lieu de 10 0/0 sur chacune des trois années 1883, 1884, 1885. Serait-ce l'indice que la marche rétrograde de notre vieille industrie est arrêtée ? Pouvons-nous espérer qu'après la marche en arrière, nous reprendrons la marche en avant ? Quoi cette espérance si légitime donne du courage à nos chefs d'industrie bien éprouvés depuis longtemps !

Les expéditions de laines lavées à dos ou lavées à fond dénnent sur l'année 1885 un excédent en chiffres ronds de 1.300.000 k. (5.970.957 k. contre 4.638.948 k.) soit une augmentation de 20 à 25 0/0. Cette augmentation qui semble exagérée, en premier abord s'explique après examen, par la reprise importante et heureuse pour nos négociants en laine qui a signalé le milieu de l'année 1886, et par les fortes expéditions des mois de mai, juin et juillet qui nettoyèrent jusqu'au dernier bouril des magasins bondés de laine à la suite des grands arrivages de novembre et décembre 1885, et janvier et février 1886. Si l'on considère le temps nécessaire à l'exploitation d'une aussi grande quantité de peaux de mouton (9.700.000 k.) arrivant dans l'espace restreint de 4 mois, l'on verra que la hausse si nécessaire et si impatiemment attendue est arrivée à point, à la grande joie et au grand profit de nos négociants bien malheureux depuis deux années.

Les arrivages de peaux de moutons s'élèvent pour l'année 1886 au chiffre rond de vingt millions de kilog. soit 45.000 balles au poids moyen de 450 k par balle. L'achat de ces 45.000 balles doit être évalué à vingt-cinq millions de francs, la vente des laines et des cuirs a produit au moins une somme égale, tout fait supposer qu'elle a du être supérieure. Ainsi donc, les transactions commerciales pour cette seule branche de notre industrie sont, au minimum, de cinquante millions. L'augmentation sur l'année 1885 est en chiffre ronds de 800.000 kilog. soit 4 0/0.

[illegible] Mazamet a acquis le monopole incontes[illegible] des peaux de la Plata, c'est un té de l'exploit[illegible] du monde entier qui attmarché important conqu[illegible] négociants maintire les acheteurs de partout. Nos [illegible] tiennent et augmentent leur clientèle en perfectionnant tous les jours leurs opérations d'exploitation et de lavage.

L'année 1886 si mouvementée comptera, à beaucoup de titres, dans les annales de notre commerce, elle aura vu les plus bas et les plus hauts cours, la laine lavée à 3 fr. et à 5 fr. 50 : elle aura réalisé, en somme, le vœu que nous avions fait pour elle, à cette même place, le 17 janvier dernier. Elle aura été bonne pour nos négociants ; et si nous considérons le malaise général des affaires, elle n'aura pas été tout à fait défavorable à nos fabricants qui ont pu acheter leurs laines dans de bonnes conditions et qui ont pu maintenir à peu près leur production de l'année dernière.

Laines

Londres, 18 février.

La première série des enchères de laines coloniales à Londres, commencée le 25 janvier, s'est terminée aujourd'hui, les catalogues ayant compris :

Sydney 44.900 balles contre 56.267 à la série correspondante de 1886, Queensland 31.793 contre 25.657, Port-Philippe 81.596 contre 65 068, Adelaïde 20.372 contre 30.725, Tasmanie 529 contre 935, Swan River 1.001 contre 714, Nouvelle-Zélande 21.748 contre 15.507, Cap de Bonne-Espérance 40.391 contre 28.991 total 242.243 balles contre 223.874 balles.

Les ventes ont débuté avec un très bon entrain et une hausse allant, pour les Australie, de 1/2d sur les suints à 1 d, 1 1/2d sur les scoureds, et pour les Cap de 1/2d sur les lavées à dos et les suints à 1/2-1d sur les snow-whites. Après avoir fluctué plus ou moins les Australie en suint, prises en bloc, sont encore de 1/2d plus chères qu'en décembre. Les Queensland inférieures, il est vrai, ne sont guère plus élevées, et ont été parfois d'un écoulement difficile : mais pour les Riverina fines en suint et les Adelaïde la hausse est bien marquée, et les Port-Philippe supérieures en suint de 1/8d à 1/4d la lb se sont aussi, grâce surtout à l'appui de l'Amérique, adjugées d'une manière satisfaisante. Tandis que, dans l'ensemble, les laines en suint ont ainsi conservé leur position, les Australie scoured, devenues un peu moins recherchées par l'intérieur, ont perdu graduellement le terrain acquis à l'ouverture, et aujourd'hui dépassent à peine les cotes de décembre. Parmi les lavées à dos d'Australie, les Port-Philippe superfines se sont vendues tantôt bien, tantôt médiocrement. En Queensland le peu de lave à dos offert réalisait de bas prix. Les agneaux ont été le mieux payés à cette série, les cours pour ces genres accusant une amélioration très sensible. Les croisés ont joui d'une demande régulière, et au moment le plus favorable elles accusaient une avance de 1/2d à 1d sur les enchères précédentes ; toutefois, les sortes moyennes ont rétrogradé dernièrement. Quant aux Cap la hausse du début disparut presque entièrement dans le cours de la série, mais vers la fin les snow whites et les longues laines en suint se sont de nouveau un peu raffermies, et peuvent se coter 1/2d de plus qu'en décembre.

L'assistance est restée nombreuse et la demande a été, en somme, animée ; mais le ton des enchères a varié suivant le choix plus ou moins bien assorti des laines offertes, et aussi suivant les nouvelles politiques plus ou moins rassurantes du moment. Les craintes de guerre entravent les affaires, et les rapports des centres manufacturiers n'ont pas été par suite, aussi satisfaisants dernièrement qu'ils l'étaient il y a un mois. Mais la condition de l'industrie n'en est pas moins foncièrement saines, la position de l'article, au point de vue statistique, est forte, et si la paix est assurée on est généralement d'avis qu'une amélioration ne peut guère manquer de se faire jour.

Les quelques dernières séances se sont fait remarquer par une vive concurrence avec tendance à la hausse, et les ventes se terminent avec entrain.

Les livraisons dépassent donc celle de l'année dernière de 41.000 balles. L'exportation, qui comprend 5.000 balles pour l'Amérique, atteint près de 60 0/0, et la consommation indigène 40 0/0, contre 56 et 44 0/0 l'année précédente.

L'ouverture de la seconde série doit être fixée lundi prochain. FRÈR. HUTH et Cie.

BALLADE DE LA FILEUSE

Bonne femme, filez, filez la laine blanche !
C'est la saison des nids dans les bois parfumés,
Un rayon de soleil danse sur votre manche
Et baigne de clarté les tableaux enfumés...
Bonne femme, filez, filez la laine blanche !

Parmi les nénuphars dormant sur l'eau dormante,
Les papillons dorés et les papillons blancs
S'en vont en tournoyant... singulière tourmente
D'ailes qu'on croit des fleurs dans les roseaux tremblants,
Parmi les nénuphars dormant sur l'eau dormante !

Vous n'irez plus au bois récolter les morilles
Qui se cachent dans l'herbe à l'ombre des ormeaux;
Bonne femme, laissez, laissez les jeunes filles
Cueillir les fruits à l'arbre en courbant les rameaux;
Vous n'irez plus au bois récolter les morilles !

On dit que vous aviez de belles boucles blondes,
Que vous portiez gaîment, bras nus, les lourds paniers,
Et qu'un fichu croisé sur vos épaules rondes,
Vous dansiez tout un soir sous les hauts marronniers...
On dit que vous aviez de belles boucles blondes !

On dit que vous aimiez Pierre, le garde-chasse,
Dont la tête passait par-dessus les taillis,
Et que sur votre cœur vous gardiez une place
Pour mettre les bouquets que Pierre avait cueillis.
On dit que vous aimiez Pierre, le garde-chasse !

Bonne femme, on en parle encore à la veillée
De la noce de Pierre ! — On conte que Suzon
Etait blanche, était rose... était ensoleillée,
Et que le garde-chasse était un beau garçon !
Bonne femme, on en parle encore à la veillée !

Est-ce vrai qu'on vous voit pleurer sur votre ouvrage
Quand, par-dessus les blés fêtés par les grillons,
Le vieux clocher du bourg annonce un mariage
Et fait peur aux oiseaux de ses gais carillons ?
Est-ce vrai qu'on vous voit pleurer sur votre ouvrage ?

Suzon, vous pensez donc encore au garde-chasse ?
Vous maamottez son nom parfois entre vos dents ;..
Si, dans votre cerveau, le souvenir se lasse,
L'amour de votre cœur est plus vieux que le temps !
Suzon, vous pensez donc encore au garde-chasse ?

Depuis que Pierre est mort, Suzon, vous êtes morte !
Lorsque pour votre deuil les cloches sonneront,
Que le prêtre viendra sur le pas de la porte,
Chercher votre cercueil, peu de gens le suivront !...
Depuis que Pierre est mort, Suzon, vous êtes morte !

On ne sait plus le nom de Suzon la fileuse...
Les filles d'autrefois et leurs doux amoureux
Dorment depuis longtemps sous la terre frileuse,
Et le chardon fleurit sur leurs tombeaux poudreux
On ne sait plus le nom de Suzon la fileuse !

Aussi, filez en paix, filez la laine blanche,
C'est la saison des nids dans les bois parfumés,
Un rayon de soleil danse sur votre manche
Et baigne de clarté les tableaux enfumés...
Bonne femme, filez, filez la laine blanche !

EUGÈNE LE MOUËL.

LE CONSEILLER AU PARLEMENT

Chronique du Languedoc

Parmi les antiques coutumes de l'université de Toulouse, il en était une qui s'était continuée jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, quoiqu'elle fût tout à fait en désaccord avec les habitudes universitaires de ce temps. Lorsque l'université était un pouvoir dans l'Etat, ayant ses droits, ses privilèges et sa juridiction propre, elle avait souvent [illegible] obligée de soutenir ses prétentions [illegible] par la force; dans cette nécessité, elle avait entretenu parmi les écoliers un certain esprit de corps très soumis vis-à-vis d'elle, mais très impérieux et très turbulent vis-à-vis des autres classes ; et pour que les écoliers pussent au besoin soutenir ses prétentions, elle avait permis et même encouragé parmi ces jeunes gens des occupations qui paraissaient devoir être exclues des calmes études auxquelles elle présidait. Ainsi, chaque année, l'université donnait un prix d'escrime à celui des étudiants qui était proclamé vainqueur dans un assaut qui avait lieu en présence du parlement et des capitouls, et auquel les plus nobles dames avaient coutume d'assister. Ce prix donnait à celui qui l'avait remporté le droit de porter l'épée, quoiqu'il ne fût pas gentilhomme.

C'était la veille de ce grand jour; dans le salon d'un de ces vieux hôtels qui peuplent encore la ville Toulouse, étaient assis, chacun dans un vaste fauteuil, un homme de soixante ans à peu près, d'un visage triste, maigre, soucieux, et une femme d'une quarantaine d'années, belle encore, l'air superbe et très satisfait d'elle-même. C'était le conseiller Delporte et sa femme, autrefois Mlle de Maletroit, que la pauvreté avait contrainte à se mésallier en unissant son antique noblesse d'épée à la race bourgeoise du conseiller.

Elle regardait son époux avec une attention mécontente, tandis que celui-ci poussait de temps à autre de grands soupirs vers le ciel. Enfin, elle se décida à parler, et, comme d'habitude, elle commençait l'entretien par une querelle.

— Vous devenez tout à fait insupportable, monsieur, avec vos airs de malheur. Voilà un quart d'heure que vous êtes de retour à l'hôtel, et je n'ai entendu de vous qu'un bonjour fort sec, et depuis ce temps des lamentations étouffées. Qu'avez-vous ! que vous a-t-on fait ?

— J'ai, dit le conseiller en se levant, que je suis fort mécontent.

— Et peut-on savoir de quoi ?

— De votre fils, madame.

— Du chevalier, de mon bon Henri, reprit la conseillère en donnant à sa voix un accent d'amour maternel et d'admiration, qui devait nécessairement déplaire à son mari.

— Oui, madame, reprit le conseiller en contrefaisant les intonations de sa femme, de votre chevalier qui ne l'est pas, de ce bon Henri.

M. Delporte reprit tout d'un coup sa voix sèche et grave et continua :

— Je viens des examens, madame, et il n'y a pas un de mes confrères, il n'y a pas un procureur dont les fils n'aient montré plus d'instruction et d'étude que le vôtre. J'en ai été honteux pour lui, qui ne l'était guère et qui narguait encore. On m'avait promis de le nommer demain à la distribution des titres pourvu qu'il répondît passablement; mais on n'est pas plus ignorant.

— Ne craignez rien, monsieur, répliqua la conseillère avec une dédaigneuse supériorité, mon fils obtiendra la seule distinction qu'il ait voulu d'obtenir, et demain il aura le droit de porter l'épée.

— Et à quoi cela lui servira-t-il ?

— A prouver qu'il a du véritable sang noble dans les veines.

— Ce qui ne l'empêchera pas d'être un âne fieffé.

— Un âne fieffé ? s'écria la conseillère avec une reprise furibonde : mon fils, un âne fieffé !

— Oui, madame, reprit le conseiller et par votre faute.

— Monsieur ?

— C'est vous qui l'avez encouragé dans sa paresse et ses désordres ; il n'a rien voulu faire, et il ne sera rien.

— Il sera officier au service du roi, reprit Mme Delporte : il sera ce que je désire qu'il soit.

— A votre guise, dit le conseiller. Il faut bien que j'y consente, puisqu'il n'est bon qu'à cela, si même il en est capable.

— Vous verrez demain comment il tient une épée.

— Il trouvera de rudes antagonistes.

— Il n'est pas un gentilhomme qui ne reconnaisse sa supériorité.

— Oui, mais les bourgeois ne sont pas de cet avis, et il y a le fils d'un certain drapier.

— Qu'est-ce que c'est ? un drapier ! s'écria la conseillère... un drapier... Que faites-vous là, Marie ? reprit elle tout à coup avec colère, en voyant à deux pas d'elle une jeune fille qui semblait écouter.

— Je venais vous dire, ma mère, que mon cousin, M. de Maletroit, désirerait vous voir.

— Pourquoi n'entre-t-il pas ?

— Je ne sais... je ne puis vous le dire, reprit la jeune fille avec embarras : il m'a rencontrée dans la salle, il m'a retenue, il voulait me forcer à lui répondre... et je me suis échappée pour vous dire...

— Rien qui vaille, s'écria en passant la tête par la porte un grand gaillard de six pieds, en uniforme du régiment de Provence, et qui acheva la phrase de la jeune fille. Que diable ! continua-t-il, on est cousin ou on ne l'est pas, et on peut causer sans effaroucher comme un hochequeu. Monsieur le conseiller, votre serviteur ; belle tante, je suis à vos pieds. Où est donc Henri ?

— Il va rentrer, je suppose, dit Mme Delporte.

— Il est encore aux examens, reprit le conseiller d'un air sec.

— Et c'est à cela qu'il perd son temps, fit le capitaine de Maletroit, la veille d'une affaire sérieuse, quand je lui ai dit que je viendrais lui donner une dernière leçon d'escrime, une leçon triomphante.

— Sa mère prétend qu'il n'en a pas besoin, dit M. Delporte avec un ton de sarcasme.

— Si, belle tante, il en a besoin ; il vise trop à toucher. Il faut être adroit, j'en conviens ; mais avant tout, il faut être beau. Il ne se développe pas assez. Il a les jambes bien, la cambrure élégante, mais il ne sait pas montrer ses avantages. Quand je lui aurai montré une pose comme celle-ci, vous ne le reconnaîtrez plus.

Et le capitaine accompagna ces paroles d'une démonstration physique où il faisait ressortir toutes ses beautés. A ce m[illegible] Henri entra. C'était un bea[illegible] moment, un peu pâle et fatig[illegible] jeune homme, mais un m[illegible]gue, d'une allure élégante, [illegible] peu abandonnée. Il salua son père avec un respect très profond, mais craintif, sa mère, avec une tendresse affectueuse, fit un signe d'amitié à sa sœur et tendit la main à M. de Maletroit et lui dit immédiatement :

— Je vous remercie, Hector, de l'intention qui vous a amené; mais je ne profiterai pas de votre bonne volonté : je ne me présenterai pas demain à l'assaut.

— Et pourquoi ? s'écrièrent ensemble M. de Maletroit et la conseillère.

— Je n'ai aucune chance de réussir, et je réussirais que j'en serais fort peu flatté.

Le capitaine et la conseillère eurent beau tourmenter Henri pour savoir d'où lui venait cette résolution, si contraire à ce qu'il avait dit depuis quelque temps; ce fut en vain. M. Delporte, qui avait d'abord attribué ce parti à un caprice sans raison, remarqua dans la manière dont Henri se défendit, une sorte de tristesse et de découragement. Il désira en savoir la cause, et, espérant que la mortification qu'avait éprouvée Henri le matin lui avait peut-être fait faire de sérieuses réflexions, il chargea sa fille Marie de l'interroger. Mais, malgré l'amitié confiante qu'Henri éprouvait pour sa sœur, il persista dans ses réponses évasives; seulement, lorsqu'elle lui dit :

— Henri, ce n'est point par dédain que tu n'iras pas à l'assaut, c'est quelque chose de bien triste qui t'en empêche.

Henri la regarda un moment d'un air égaré et lui dit :

— Oui, Marie, c'est triste, c'est affreux.

Et comme, sur cette parole, Marie voulait insister, Henri la quitta et s'enferma chez lui.

Le soir venu, M. Delporte ayant demandé à sa fille le résultat de sa conversation, celle-ci lui parla et lui fit part des craintes que la conduite de son frère lui faisait éprouver. Mme Delporte monta chez son fils et le trouva couché. Il refusa de lui répondre, mais si son cœur avait été plus clairvoyant, elle aurait reconnu dans la tristesse amère avec laquelle son fils lui répondait, qu'il la rendait en lui-même responsable de ce qui lui était arr